



## Yebo Cha Africa 10 jours

Du 25 septembre au 4 octobre 2024

Contact & inscriptions en individuel :  
KUONI GROUPES  
Dorothee Gribouval  
Tél : 06.85.08.91.27  
Mail : [dorothee.gribouval@kuoni.fr](mailto:dorothee.gribouval@kuoni.fr)

## 10 jours / 7 nuits

Pension complète

### Vols AIR France

Guide local parlant français

Durée de vol : env. 11h

Décalage horaire : +1h (hiver) ; 0h (été)

### Nos atouts :

La nature dans toute sa splendeur avec **deux journées dans le parc Kruger**, un safari en 4x4 à la

recherche des rhinocéros blancs.

Au cœur de l'histoire Sud-africaine avec la visite du township de Soweto et du musée de l'Apartheid.

Dîner dans le Boma avec nuit sous tente pour une expérience unique !



Découvrez les beautés naturelles de l'Afrique du Sud : de la richesse du parc Kruger en passant par la nature verdoyante du paisible royaume du Swaziland sans oublier les paysages à couper le souffle de Blyde River Canyon... Un dépaysement total !

## 1<sup>er</sup> Jour : PARIS - JOHANNESBURG (vol)

Rendez-vous des participants, munis de leurs billets d'avion et de leur pièce d'identité au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne.

✈: Décollage pour Johannesburg sur **vol AIR FRANCE** en classe économique.

Nuit à bord.

## 2<sup>ème</sup> Jour : JOHANNESBURG - PRETORIA (70km)

Arrivée à Johannesburg.

Accueil par votre guide local francophone et route en direction de Pretoria.

**Tour panoramique** de la capitale administrative de l'Afrique du Sud, Pretoria, la ville boer.

La ville est entourée de collines et renommée pour la palette colorée des arbres et arbustes de ses jardins, particulièrement au printemps. Le centre de Pretoria conserve son caractère historique, surtout Church Square, place autour de laquelle la ville s'est développée. Le Monument aux Voortrekker. L'Union Building abrite le siège du gouvernement administratif et les Archives Nationales. Il est composé de plusieurs magnifiques édifices de grès devant lesquels s'étalent jardins et pelouses.

Déjeuner



Remise des clés et installation à l'hôtel « RH hotel Pretoria » ou similaire.

Dîner et nuit à l'hôtel.

22/12/2023

Photos non contractuelles

3/20

## 3<sup>ème</sup> Jour : PRETORIA - PILGRIM'S REST - BLYDE RIVER CANYON - REGION KRUGER (600km)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Route en direction de **Pilgrim's Rest et du Mpumalanga** (5 heures de route).  
Arrivée à Pilgrim's Rest, reconstitution parfaite d'un village minier du siècle dernier.

### Déjeuner dans une ambiance Ruée vers l'Or avec show Gumboots

Arrêt sur les deux principaux sites remarquables du canyon :

- Bourke's Luck Potholes « les marmites des géants » formation rocheuse en forme de marmites façonnés au fil des siècles par les eaux du canyon.
- God's Window, « la fenêtre de dieux » où vous apprécierez la vue saisissante offerte par le site sur le dénivelé du canyon.

Continuation vers **Kruger**.

Remise des clés, et installation dans votre chambre.  
Dîner et nuit au lodge.



## 4<sup>ème</sup> Jour : PARC KRUGER

Petit déjeuner matinal ou sous forme de panier repas.

Départ pour une **journée complète de safari en autocar** dans le parc national Kruger, la plus importante réserve du continent. Safari en autocar.

Créé en 1898 par le président Kruger et long de 340 km et large de 60 km, c'est la réserve d'animaux la plus riche du continent par la diversité de sa faune et de sa flore. Ce parc est encore aujourd'hui le symbole de l'engagement des Africains du Sud pour la préservation de la faune.

Vous y trouverez la plus grande variété animale réunie sur le territoire africain... 450 espèces d'oiseaux rares partagent une nature vierge avec les impalas, les buffles, les zèbres, les éléphants, les girafes, les hippopotames, les lions, les léopards.

### **Déjeuner dans un Rest Camp du Parc.**

En fin d'après-midi, sortie du Parc.

**Dîner dans le Boma**, vous dégusterez les mets traditionnels préparés pour vous, le tout sous la voûte céleste sud-africaine et nuit sous tente.



## 5<sup>ème</sup> Jour : KRUGER - NELSPRUIT - KRUGER (170km)

Petit déjeuner au lodge.

### Visite d'un centre de protection de grands primates d'Afrique. « Jane Goodall Chimp Eden ».

Les heures possibles : 10h00, 12h00, 14h00 (Durée 2hr) - Enfant de tout âge sous supervision des parents

L'Institut Jane Goodall est une organisation internationale à but non lucratif pour la protection et la recherche sur les grands singes menacés d'extinction. Le Jane Goodall Institute de Nelspruit abrite des chimpanzés d'Afrique Centrale délocalisés de leur habitat naturel.

Le Chimpanzee Eden, situé dans la réserve naturelle d'Umhloti, est pour eux un sanctuaire tranquille où les soins dont ils ont besoin leurs sont apportés. Étant le premier et le seul sanctuaire de chimpanzés en Afrique du Sud, le Chimpanzee Eden rapproche le monde des chimpanzés à l'humanité par l'enseignement et le tourisme. En entrant dans la réserve, à seulement 15 km de la ville de Nelspruit, les visiteurs sont captivés par le bel environnement de bush et de plaines, autorisant les grands singes au vagabondage en toute liberté.

Déjeuner à Nelspruit

### Temps libre afin de profiter du cadre idyllique du lodge.

Dîner et nuit au lodge.



## 6ème Jour : REGION KRUGER - ESWATINI (ex-Swaziland) (240 km)

Petit déjeuner.

Route en direction d'Eswatini, petit royaume indépendant, verdoyant et vallonné que l'on surnomme la « Suisse de l'Afrique ».

Passage de la frontière et formalités de douanes. Route en direction de la réserve Royale de Hlane.

C'est sa forte concentration de rhinocéros qui en fait l'une des réserves les plus intéressantes du Royaume.

### **Départ pour un safari 4x4 à la recherche des rhinocéros blancs.**

Accueil des participants par vos rangers et départ pour un safari en véhicule 4x4 dans la réserve de Hlane. Partez sur les traces des Rhinos en suivant les conseils du ranger habitué des lieux et coutumier des comportements de l'animal.

Vous aurez l'occasion de sortir du véhicule pour vous approcher (activité possible à partir de 13 ans).

Déjeuner sur place (dans la réserve Hlane)

Route en direction de la vallée heureuse et installation au lodge.

**Rencontre exceptionnelle avec la princesse Nkhosikati**, femme chef de son village. Vous échangerez avec cette femme au grand cœur et au-delà de vous enrichir culturellement, vous effectuerez une action de solidarité. En effet, l'argent récolté par cette activité est en grande partie destiné au fonctionnement de l'orphelinat créé par la princesse.

Remise des clés et installation au lodge « Mantenga Lodge 3 »

Dîner et nuit à l'hôtel.



## 7<sup>ème</sup> Jour : ESWATINI / WHITE RIVER (200km)

Petit déjeuner à l'hôtel.

**Safari pédestre matinal** dans la **réserve naturelle de Mlilwane** (durée : 1 heure).

La réserve Royale de Mlilwane, le plus ancien parc national Swazi, est située à proche proximité d'Ezulwini et de Malkerns.

Accueil des participants par vos guides et division du groupe en plusieurs équipes encadrées par deux rangers armés pour votre safari pédestre dans la réserve de Mlilwane.

Partez sur les traces des animaux en suivant les conseils du ranger habitué des lieux et coutumier des comportements de l'animal.

Déjeuner à Sambane Coffee Shoppe (Eswatini) ou similaire

Passage de la frontière et formalités de douanes, continuation vers la région de White River.

Dîner et nuit à l'hôtel.



## 8ème Jour: WHITE RIVER / SOWETO / JOHANNESBURG (350km)

Petit déjeuner à l'hôtel.

**Route en direction de Johannesburg** et du quartier de **Soweto** (5 heures de route).

**Déjeuner d'adieu dans un shebeen**, restaurant typique africain situé au cœur de Soweto.

### Visite du Township le plus connu au monde : Soweto.

Ses petites maisons multicolores sont bâties sur un étage selon des plans facilitant les interventions des forces policières. Plus de 4 millions de personnes vivent ici. Laissons les appareils photos dans leurs étuis et jetons-y un regard humble, dénué de tout sentiment de voyeurisme qui rendrait cette visite indécente. On peut voir notamment la maison de Desmond Tutu et visiter les infrastructures de certaines communautés noires.

Installation à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel.



## 9<sup>ème</sup> Jour : JOHANNESBURG / PARIS (vol)

Petit déjeuner à l'hôtel.

### **Visite du musée de l'Apartheid.**

Le musée retrace la triste histoire de l'Apartheid à l'aide de vidéos, de photos et de reproductions de différents objets.

Déjeuner libre

Transferts vers l'aéroport de Johannesburg, assistance aux formalités d'enregistrement.

→Envol pour Paris via Amsterdam avec AIR France KLM

Nuit à bord.

## 10<sup>ème</sup> Jour : PARIS

Arrivée à Paris

Horaires donnés à titre indicatif, sous réserve de confirmation du plan de vols 2020.

NB : l'ordre des visites peut être modifié mais l'intégralité du programme sera respectée.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### FORMALITÉS

Afrique du Sud : pour les ressortissants français, passeport valable 1 mois après votre retour en France et comportant 2 pages vierges consécutives. Pas de visa pour un séjour de moins de 3 mois.

Les autorités sud-africaines et les compagnies aériennes exigent pour les enfants mineurs voyageant à destination ou en provenance ou transitant en Afrique du Sud, la présentation d'un passeport individuel et la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (sur lequel figurent les détails des deux parents) traduite par un traducteur assermenté ou son extrait d'acte de naissance plurilingue. Le livret de famille pourra également être présenté pour justifier des filiations. Pour un parent voyageant seul avec son enfant ou les enfants non accompagnés de leurs parents : nous consulter ou se rapprocher de la section consulaire de l'ambassade d'Afrique du sud à Paris (consular.services@afriquesud.net).

Eswatini (ex Swaziland) : pour les ressortissants français, passeport valable plus de 6 mois après votre retour et comportant 2 pages vierges.

### SANTÉ

Afrique du Sud Swaziland et Zimbabwe : traitement antipaludique recommandé (notamment pour la région du Parc Kruger).

Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée, un certificat international de vaccination anti-amarile (fièvre jaune) en cours de validité. Cette obligation s'applique à tous les voyageurs en provenance de ces zones, y compris après n'y avoir effectué qu'un simple transit.

### CLIMAT

Saisons inversées par rapport à l'hémisphère nord. L'été dure de novembre à mars : c'est la meilleure période pour visiter les régions du Cap, les côtes de l'Atlantique et celles de l'océan Indien. Avril et mai sont les mois idéals pour découvrir le KwaZulu-Natal tandis que l'hiver (de juin à août) est la meilleure saison pour se rendre à Johannesburg, au Mpumalanga et au parc Kruger.

### MONNAIE

Le Rand (R) qui se subdivise en 100 cents. 1 € = 10 R environ.

## ROUTES ET PISTES

Elles sont bien entretenues.

## POURBOIRES

Ils sont une véritable institution en Afrique du Sud.

A titre indicatif, à partir de :

Guide accompagnateur : 3€ par personne et par jour

Chauffeur de l'autocar : 2€ par personne et par jour

Ranger pendant les safaris : 3€ par personne et par jour

## Afrique du Sud Yebo Cha Africa 10 jours / 7 nuits

Prix par personne en chambre double et pension complète : **1935 €** Base 20 participants

Prix par personne en chambre double et pension complète : **1895 €** Base 25 participants

Tarif valable pour un départ de Paris du 25 septembre au 4 octobre 2024

**Inscription en individuel pour bénéficier d'un tarif groupe.**

**Sur la base d'un groupe au cumulé de tous les participants**

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation

### NOTRE PRIX COMPREND

- Le service « Assistance à destination « 24 h/24 et 7 j/7 » joignable au 01 55 87 82 60
- Les documents de voyages envoyés par email/ Réunion d'informations
- Les trajets Paris/ Johannesburg/Amsterdam /Paris sur **vols AIR France KLM**, en classe économique
- Les taxes et surcharges aériennes à ce jour
- Les transferts et le circuit en véhicule climatisé
- L'hébergement 7 nuits en chambre double en hôtels 3/4\* (nl) ou similaires :
  - PRETORIA : RH Pretoria 3\* (1 nuit)
  - REGION DU PARC KRUGER : Nkambeni Safari Camp 3\* ou Sanbonani Resort 4\* (3 nuits)
  - ESWATINI : Mantenga Lodge 3\* ou Happy Valley 4\* (1 nuit)
  - WHITE RIVER / NELSPRUIT : Greenway Woods Resort 3\* sup. (1 nuit)
  - JOHANNESBURG : Zulu Nyala Country Manor 3\* sup (1 nuit)
- La pension complète du dîner du jour 2 au déjeuner du jour 9
- Les services d'un guide accompagnateur local parlant français durant toute la durée du circuit
- Les safaris en 4x4 avec rangers anglophones
- Les droits d'entrée durant les visites mentionnées
- Le port d'un bagage par personne
- Les pourboires au restaurant
- 1 bouteille d'eau par personne et par jour dans le bus
- **L'assurance groupe** Présence Multirisques contrat n°2022046 : 3.5 % du montant global du voyage (assistance rapatriement, bagages et annulation dont covid)

## NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons, pourboires aux guides et dépenses personnelles

## SUPPLEMENTS

- Chambre individuelle : + 190 € (personne seule dans une chambre)
- Réduction pour 1 enfant de moins de 12 ans partageant la chambre de 2 adultes : - 100 €

## A SAVOIR :

- Pendant les safaris en 4x4, vous serez accompagné par des rangers anglophones
- L'hébergement dans le parc Kruger, sous tente, est de confort simple mais présente l'avantage d'être à l'intérieur du parc, à proximité immédiate de la nature. Il est conseillé de s'équiper d'une lampe de poche.
- Programme non conseillé aux personnes à mobilité réduite, nous consulter



## Formalités administratives et sanitaires

Les formalités de police s'adressent uniquement aux ressortissants français sans double nationalité.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade du/des pays de destination.

Lien utile : Ministère des Affaires Etrangères – conseil aux voyageurs :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Passeport valable plus de 6 mois après le retour

Les autorités françaises ont décidé de rétablir l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

Cette disponibilité concerne tout mineur français ou étranger résidant en France, voyageant hors du territoire national, non accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale.

Les mineurs quittant le territoire français devront présenter :

une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport selon les exigences du pays de destination).

le formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (formulaire Cerfa N°15646\*01 à télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr))

la photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent ou représentant légal signataire.

Tout parent voyageant avec son enfant mineur, mais ne portant pas le même nom de famille, doit pouvoir justifier de son autorité parentale. Nous conseillons au parent dans ce cas, de voyager avec le livret de famille.

Traitement antipaludique recommandé

Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée, un certificat international de vaccination anti-amarile (fièvre jaune) en cours de validité. Cette obligation s'applique à tous les voyageurs en provenance de ces zones, y compris après n'y avoir effectué qu'un simple transit.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

Institut Pasteur – recommandations par pays : <http://www.pasteur.fr/fr/map>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Devis valable 2 semaines, sous réserve de disponibilité.

Photos non contractuelles

DVS / XXX – XX/XX/2022

22/12/2023

Photos non contractuelles

17/20

Travel Lab - SAS au capital de 24.662.157€ - 22 Rue Dieumegard, 93407 Saint-Ouen Cedex

R.C.S. Bobigny 542078431 SIRET 542 078 431 00492. Immatriculation Atout France IM 093 100 010

Garantie Financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris.

Assurance RCP : HDI Global SE, Tour Trinity, 1 bis place de la Défense CS20298 92035 Paris La Défense Cedex – Police 76670248-30018

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Conformément aux exigences du Code du Tourisme, est retranscrit ci-dessous le formulaire standard d'informations, figurant à l'Annexe 1 de l'Arrêté du 1<sup>er</sup> Mars 2018, correspondant à l'offre de prestation proposée.**

**La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.**

**Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise TRAVEL LAB SAS sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.**

**En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise TRAVEL LAB SAS dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.**

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. TRAVEL LAB SAS a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS – info@groupama-ac.fr Tél. 01 49 31 31 31) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de TRAVEL LAB SAS.

<https://www.legifrance.gouv.fr>



*IMPORTANT : aucune assurance ni assistance rapatriement n'est incluse dans nos voyages.  
Nous vous recommandons vivement de souscrire l'assurance optionnelle suivante.  
Cette assurance doit impérativement être souscrite le jour de votre réservation et pour l'ensemble du groupe.*

#### **EN CAS DE MALADIE LIÉE À LA COVID-19**

Des garanties élargies, pour un voyage en toute sérénité. Avant votre départ, si vous êtes dans l'impossibilité de voyager du fait d'un(e) maladie/accident/décès – y compris lié(e) à une épidémie dont la Covid-19 – l'annulation ou la modification sont garanties\*, y compris en cas de :  
- refus à l'embarquement suite à un contrôle thermique  
- contre-indication de vaccination contre la Covid-19  
- test PCR ou antigénique positif (à la demande du médecin pour vérification de symptômes existants ou si exigé par la destination, l'organisateur du voyage ou la compagnie de transport).

Pendant votre voyage, en cas de maladie liée à une épidémie dont la Covid-19, vous êtes pris en charge\*.

Vous bénéficiez d'une assistance médicale.

Les frais médicaux d'urgence à l'étranger sont pris en charge. Les frais de mise en quarantaine ou de confinement à hauteur de 250 € par nuit et par personne, maximum 15 nuits.

\* Dans les limites et selon les conditions du contrat d'assurance.

#### **ASSISTANCE RAPATRIEMENT PENDANT LE VOYAGE**

#### **FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER**

Vos frais médicaux à l'étranger sont couverts jusqu'à 150 000 € par personne avec une franchise de 250 €.

#### **GARANTIE ANNULATION**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Presence Assistance Tourisme vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour toutes garanties classiques moyennant une franchise variant de 5 à 10 %.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

#### **GARANTIE INTERRUPTION DE SÉJOUR**

Si vous êtes rapatrié ou si vous faites l'objet d'un retour anticipé, Presence Assistance Tourisme vous rembourse la partie de votre séjour non effectuée (prestations terrestres non consommées) dans la limite de 5 000 €.

#### **RETOUR IMPOSSIBLE**

Dans le cas où vous êtes dans l'impossibilité de rentrer due à un événement indépendant de votre volonté, de l'organisateur ou du transporteur, Presence Assistance Tourisme vous remboursera les frais de prolongation de séjour à hauteur de 250 € par nuit par personne maximum 5 nuits.

#### **BAGAGES**

En cas de détérioration, perte ou vol de vos bagages, Presence Assistance Tourisme vous rembourse jusqu'à 1 000 €. En cas de retard de plus de 24 heures de vos bagages à l'arrivée, l'assureur vous indemnise jusqu'à 150 € par personne, afin de subvenir à vos besoins d'urgence.

#### **ANNULATION**

Presence Assistance vous rembourse les frais d'annulation prévus dans nos conditions de vente pour les motifs suivants, sauf exclusions :

- maladie grave, accident grave ou décès de l'assuré ou d'un membre de sa famille
- préjudices graves dans l'habitation ou les locaux professionnels
- licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint
- obtention d'un emploi
- mutation professionnelle obligeant l'assuré à déménager pendant le séjour ou 8 jours avant
- modification des dates de congés payés par l'employeur
- vol de vos papiers d'identité dans les 48h précédant votre départ.

*Ce texte n'a aucune valeur contractuelle, veuillez consulter la notice du contrat qui vous sera envoyée avec votre confirmation d'inscription.*

